

N/REF : 16/06/2025 14H29 C:262963 I:36430
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Lundi 16/06/2025 a 14H29

Association Diocésaire de Gre

12 PLACE DE LAVALETTE
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : LIONEL TERRAY
1 AVENUE VICTOR HUGO
38800 LE PONT DE CLAIX

St Martin-H, le 08 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 1 VICTOR HUGO LE PONT DE CLAIX
EGLISE DE LA RESURRECTION
M PERINEAU SUR PLACE

MOTIF : INTERVENIR POUR PASSAGE CAMERA DANS LE RESEAU EAUX USEES DE L EGLISE
PASSER PAR LE T DANS LA CAVE PAR LE REGARD SIPHOIDE SUR LE PARKING

Donneur d'ordre : M. P DOUILLET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 23/06/2025 A 10H00
CURAGE CANALISATION DEPUIS LE REGARD SYPHOIDE JUSQU'AU PIED DE CHUTE
PASSAGE CAMERA AVEC ENREGISTREMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	2	180,44	360,88
1,00	Ff passage caméra/fumée/fluorescine seul	2	219,13	219,13

TOTAL H.T.	580,01
T.V.A. a 20,00%	116,00
TOTAL T.T.C.En EURO	696,01

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN